

Mai 2023

**Lundi : 15h à 17h
en Mairie**

Mairie : 02.97.74.40.15
accueil.mairie@guilliers.fr
<https://www.guilliers.fr/>

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
9h00 à 12h15 – 13h30 à 17h00
Mercredi : 9h00 à 12h15
1^{er} et 3^{ème} samedi : 9h00 à 12h15

Cantine – Garderie :
02.97.74.50.15

Assistante sociale :
02.97. 73.22.00 sur R.D.V

Bibliothèque : 02.97.74.48.32
Mercredi 15h00 à 17h00
Samedi 10h30 à 12h15

Déchèterie Les Tertres :
02.97.22.85.80
Lundi et Jeudi :
8h30 à 12h00 / 13h30 à 18h00
Samedi :
8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30

Ploërmel Communauté :
02.97.73.20.73

Portage des repas :
02.97.93.99.92

Gendarmerie : 17

Brigade de Ploërmel :
02.97.74.06.14

Maison Paroissiale :
02.97.74.40.66

Pharmacie :
02.56.30.56.56

Cabinet médical :
02.97.74.42.96

Cabinet kiné :
02.97.70.69.20

Ostéopathe : 07.82.94.54.97

Pompiers : 18 ou 112

Samu : 15

Pour les urgences : 3237

LA POSTE :
Du lundi au samedi
De 9h45 à 12h00
Départ courrier : 12h00

MARCHÉ : tous les mercredis matin

*Un bouquet de muguet,
Deux bouquets de muguet,
Au guet! Au guet!
Mes amis, il m'en souviendrait,
Chaque printemps au premier mai.
Trois bouquets de muguet,
Gai! Gai!
Au premier mai,
Franc bouquet de muguet.*



INFOS MUNICIPALES

Recensement

Les jeunes doivent se faire recenser en Mairie dans le mois qui suit leurs 16 ans. Cette démarche est obligatoire pour passer un examen, un concours ou s'inscrire au permis de conduire.

Passage de la balayeuse : lundi 22 Mai

Pensez à ne pas laisser vos véhicules sur la chaussée afin de faciliter son passage.

Commémoration du 8 mai

A l'occasion de la commémoration du 78^{ème} anniversaire de la victoire de 1945, une cérémonie est organisée le lundi 8 mai. Celle-ci se déroulera ainsi :

- 10h15 : Rendez-vous dans la cour de la Mairie
- 10h30 : Mise en place du cortège en présence d'un détachement de maîtres-chiens de l'école militaire de Saint-Cyr Coëtquidan
- 11h : Cérémonie aux Monuments aux Morts

A l'issue de cette commémoration, la population sera invitée à se rendre à la Mairie pour une remise de diplômes aux 4 porte-drapeaux officiant lors des commémorations ainsi que pour le traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité.



Une exposition sur la résistance sera en place dans la Salle des Elections.

Ouverture le lundi 8 mai de 9h45 à 10h45 et de 11h30 à 12h30.

Opération « Ensemble désherbons sans désherbant »

Vous êtes invités à participer à ce moment de désherbage citoyen dans notre cimetière, le **mercredi 24 mai**. Rendez-vous dans le hall du complexe sportif à 9h. Venez avec vos gants et votre binette. Un repas convivial vous sera offert. Réservez votre date ! Inscriptions en Mairie ou auprès de M. Michel DUROUDIER.



Convention Education Nationale : Ploërmel Communauté

Le jeudi 23 mars, en après midi a eu lieu à l'Ecole Publique Robert Desnos la signature d'une convention entre Ploërmel Communauté, représentée par son Président et l'Education Nationale représentée par Monsieur l'inspecteur d'Académie du Morbihan.

Ce document précise les modalités d'interventions, aux seins de toutes les écoles primaires de Ploërmel Communauté, sur les thèmes de la culture et de l'environnement.

L'établissement Robert Desnos a été choisi pour les bonnes conditions matérielles de cette école publique.

La municipalité est attentive au bien être des enfants et des enseignants.

Travaux de voirie dans le bourg

Le protocole d'accord de reprise du réseau des eaux pluviales a été signé mi-mars.

Lors de la réunion préparatoire en date du 14 avril, les modalités et dates d'interventions nous ont été communiquées par les entreprises :

- Début des travaux le lundi 12 juin 2023.
- Les travaux dureront du 12 juin au 28 juillet 2023.

Le premier chantier se fera au carrefour de la rue de la mairie et de la rue du Douet.

La circulation sera déviée, les semaines suivantes du 12 au 23 juin et du 10 au 21 juillet.

Le second chantier est situé rue de la mairie, à hauteur de la rue du 19 mars 1962. Il débutera le 26 juin et se terminera le 28 juillet.

Des déviations seront mises en place par le Département. L'accès des riverains sera maintenu.

Comptant sur votre compréhension.



Voirie 2023

Campagne :

- Aménagement accès plateforme (360 m²) lagunes (grattage => rechargement en 0/150 sur 30 cm)
- Partie chemin d'exploitation entre La Grande Touche / Les Fossés (grattage => rechargement chemin en 0/150 sur 30 cm – 350 m² + Dérasement accotements suivi d'un curage de fossé et traversée de route)
- Traversées de routes (Quéry, route d'Evriguet, ZA La Croix Billy)
- 3 jours d'hydro-curage
- 10 kms de linéaire (dérasement accotements et curage de fossés)
- Château-Trô – Réalisation enduit bicouche (125 m² environ)
- Nouvelle signalétique, pour les villages La Ville Hervé et Kerbigot, prévue afin de limiter la vitesse, actuellement excessive, à 50 km/h.

Le bourg :

- L'ensemble de la signalétique au sol (peinture résine) sera complètement revue (dents de requin, passages piétons, ensemble des places de stationnement).
- La voirie définitive du Lotissement de Perhan (2ème tranche) est prévue au mois de juillet 2023.
- 175 ml de bordures seront changées au niveau des parkings de la salle des sports aux entrées et sorties.

Comptes administratifs 2022

COMMUNE	Dépenses	Recettes	Résultat de clôture
Fonctionnement	1 080 233,26 €	1 762 535,41 €	682 302,15 €
Investissement	520 389,91 €	339 680,13 €	- 180 709,78 €

Lot de Perhan	Dépenses	Recettes	Résultat de clôture
Fonctionnement	118 446,25 €	179 004,41 €	60 558,16 €
Investissement	186 307,16 €	118 446,25 €	- 67 860,91 €

Lot du Clos Terrier	Dépenses	Recettes	Résultat de clôture
Fonctionnement	- €	- €	- €
Investissement	- €	49 729,08 €	49 729,08 €

Taxe d'habitation	12,82%	Taxe Foncière (bâti)	33%	Taxe foncière (non bâti)	54.65 %
-------------------	--------	----------------------	-----	--------------------------	---------

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Cette année les bases prévisionnelles sont augmentées de 7%, par l'Etat, entraînant de fait, une augmentation des taxes foncières.

Compte-tenu de l'augmentation actuelle du coût de la vie, le Conseil Municipal a décidé lors de sa séance du 13 avril dernier, de ne pas alourdir les charges des ménages et propriétaires fonciers et n'a donc pas augmenté les taux de fiscalité communaux en 2023. Cette décision est possible du fait des finances saines de la commune et de l'inscription des investissements au budget 2023, équilibrés par un autofinancement.

Carte Nationale d'identité

Dans la perspective des vacances scolaires et congés d'été et de la préparation aux examens scolaires qui constituent des périodes de fortes demandes de titres d'identité, il est fortement recommandé d'anticiper plusieurs mois en amont les demandes et renouvellement de cartes nationales d'identité et de passeports.

Le délai de remise d'un titre comprend la séquence du rendez-vous dans une des mairies équipées d'une station de recueil de données à laquelle s'ajoutent les temps d'instruction, de confection et d'acheminement. Pour information, les mairies équipées dans notre secteur sont : Ploërmel, Mauron et Josselin.

Propriétaire d'une location touristique, mettez-vous en règle !



Vous louez occasionnellement ou de manière permanente des chambres d'hôtes ou un meublé auprès de touristes. Sachez qu'il existe des démarches administratives incontournables avant de se lancer dans cette aventure.

En tout premier lieu, vous devez informer la mairie où se situe le bien, de sa mise en location conformément au Code du Tourisme. L'objectif est de recenser l'offre d'hébergements touristiques à l'échelle communale.

A cet effet, il existe des formulaires adaptés à compléter :

- **Cerfa n°14004*04** : Déclaration en mairie des meublés de tourisme

- **Cerfa n°13566*03** : Déclaration en mairie des chambres d'hôtes

Pour vous faciliter la démarche, votre commune propose également un service de télé-déclaration accessible 24h/24 : <https://www.declaloc.fr/>

Vous recevrez alors votre attestation de déclaration immédiatement

Si aucune déclaration n'a été effectuée, vous vous exposez à une contravention pouvant aller jusqu'à 450€. Quoiqu'il en soit il est toujours temps de se mettre en règle !

Comme toute activité commerciale, il existe également d'autres démarches obligatoires (immatriculation auprès du Centre des Formalités des Entreprises, collecte et reversement de la taxe de séjour, ...). L'Office de tourisme de Ploërmel Communauté a publié un « Guide pratique - meublés et chambres d'hôtes » afin de vous guider dans la mise en œuvre de votre projet. Celui-ci peut vous être remis gratuitement sur simple demande auprès du service tourisme de Ploërmel Communauté.

Toute personne qui offre à la location un hébergement touristique marchand à l'échelle de Ploërmel Communauté, doit impérativement se faire connaître auprès du gestionnaire de la taxe de séjour.

- Contact pour la déclaration : Mairie de GUILLIERS – Tél 02 97 74 40 15 • <https://www.declaloc.fr/>
- Contact pour le guide pratique et la taxe de séjour :
Ploërmel Communauté - 02 97 22 24 90 - ploermelcommunaute.taxesejour.fr

Déclaration de revenus

Les espaces France Services et les Espaces Publics Numériques de Ploërmel Communauté, en partenariat avec la Direction Départementale des Finances Publiques, accompagnent les habitants du territoire durant la campagne 2023 de déclaration de revenus 2022.

- Dans les espaces France Services : des rendez-vous individuels « accompagnement à la déclaration de revenus » (10 minutes environ) assurés par un agent des Finances Publiques.
- Dans les Espaces Publics Numériques :
 - * des ateliers « création de compte impôts » (15 à 30 minutes) assurés par un animateur numérique de Ploërmel Communauté
 - * des ateliers collectifs « accompagnement à la déclaration de revenus en ligne » (30 à 45 minutes environ) co-animés par un agent des Finances publiques et un animateur numérique de Ploërmel Communauté.



Renseignements auprès des chargées d'accueil de la mairie.

DU COTÉ DES ÉCOLES

Ecole Robert Desnos

Pour la deuxième année consécutive, les élèves de cycle 3 participeront au Festival de Sport de Brocéliande Nature qui aura lieu le 12 mai. A cette occasion, ils passeront la journée à la base nautique du Lac au Duc (Taupont).

Les élèves de la classe maternelle iront développer leurs cinq sens aux jardins de Brocéliande (Bréal- sous- Montfort) le mardi 16 mai.

L'équipe enseignante remercie par avance la mairie qui mettra à disposition des enfants, la Salle des Elections dans le cadre du prix littéraire les Korrigans, qui se déroulera le mardi 23 mai.

Ecole Sainte Marie

Dans le cadre du PEL, les élèves de maternelle et de CP-CE1 ont terminé leur travail avec Cécile WHITE autour des couleurs pour les maternelles et avec la création d'un album illustré pour les CP-CE1.

Les élèves de CP-CE1-CE2 ont revu les règles du tri avec Cindy BROUSSAIS. Ils iront ensuite visiter la déchetterie de Guilliers et le centre de tri du Rheu.

Tous les élèves sont allés à Mauron le mardi 11 avril dans le cadre de la 2^{ème} journée des Olympiades du réseau de Mauron. Les élèves de PS-MS-GS sont allés à l'école Saint-Pierre, les élèves de CP-CE1-CE2 sont allés au collège et ceux de CM1-CM2 ont rejoint les collégiens au stade. Sur chaque site, les enseignants avaient préparé différents ateliers.

L'après-midi, les CP-CE1-CE2 sont allés à leur tour au stade pour participer au cross avec les CM et les collégiens. Cette journée a permis de récolter 750 € qui seront reversés à l'association Loisirs Pluriel.

Le vendredi 14 avril, une opération Bol de riz a été organisée à l'école au profit de l'association Les P'tits Doudous de Ploërmel.

DU COTÉ DES ASSOCIATIONS

Comité des fêtes

La deuxième édition de la Foire du Printemps arrive à grands pas et se tiendra **dimanche 7 Mai** au lieu-dit Kerbigot au centre bien-être équin, canin et humain tenu par Mme ANDRE Cassandre qui organisera pour l'occasion des Portes Ouvertes de sa structure et de ses installations « équin-humain-canin ».

Tout au long de la journée, nos exposants particuliers et professionnels seront présents pour vous. De nombreuses animations en lien avec la nature vous attendent telles que des balades de poney avec le Domaine Equestre de Valaly, des démonstrations équestres et canines, de la vannerie...

Restauration et buvette sur place. Entrée gratuite, de 10h à 18h. Rendez-vous le 7 Mai pour une belle journée au cœur de la nature, dans la convivialité et un beau moment de partage.



Ça y est le Printemps est bien là ! Et bien souvent, nous avons envie de faire du ménage et du tri dans nos armoires, placards de la maison et garage. Ne jetez rien et venez les vendre à notre vide grenier organisé le **dimanche 2 juillet** sur la commune de Guilliers. Possibilité de s'inscrire ou pour plus d'informations vous pouvez nous contacter au 07.50.60.16.54. ou par mail à cdf56490@gmail.com. Ouvert aux particuliers. Prévoir tables et chaises.

Association des Croix et du Petit Patrimoine

L'association pour la préservation et l'entretien du petit patrimoine et des croix de Guilliers rappelle qu'elle organise le **samedi 13 mai**, une balade contée à la découverte du patrimoine et de l'histoire de Guilliers sud. 2 circuits sont proposés, l'un de 12 km au départ du Bouix à 9h45, l'autre de 3 à 4 km au départ de la Salle Le Carrouêz à 11h30. Merci de s'inscrire avant le 9 mai pour une bonne organisation : par flyer ou par téléphone au 02.97.22.83.62 ou au 06.70.04.06.10.

D'autre part, l'association préconise de commencer le fleurissement des Croix avec des plantes résistantes à la chaleur, pour un effet durable et plus économique. Ne pas hésiter à pailler. Merci à toutes et tous.

Amicale Laïque Robert Desnos

L'amicale laïque remercie la troupe Les Baladins de Château-Trô, pour la soirée du 1^{er} Avril. Une partie des bénéfices réalisés durant la soirée serviront au financement des activités des enfants de l'école Robert Desnos. Et surtout un grand merci à tous de nous avoir fait rire !

Nous remercions aussi les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement du repas à emporter « jambon à l'os grillé » du 14 avril. Merci !



La salle de la Gavotte est ouverte aux réservations, vous pouvez aussi louer les tables et bancs (2€ la table et les 2 bancs). Pour toute demande, merci de téléphoner au 06.82.98.54.28 ou 06.28.41.11.60

APEL Ecole Sainte Marie : Marche Gourmande



Nous sommes à la recherche d'un local sécurisé pour stocker du matériel (tables et chaises). Si vous avez un lieu de stockage disponible à nous proposer sur Guilliers ou alentour vous pouvez nous contacter : 06.33.71.17.96.

Enfin, la séance de théâtre du dimanche 2 avril jouée par les Baladins de Château-Trô a permis de récolter des fonds qui aideront à la réalisation de futurs travaux à l'école ; merci aux spectateurs ainsi qu'aux bénévoles !

DU COTÉ DES SERVICES

Salon de Thé Hortense

Le premier cercle de lecture a été très agréable et a donné de nouvelles idées de livres à lire.

Je vous propose une nouvelle date pour se retrouver autour d'un livre que vous avez envie de faire découvrir :

le mercredi 24 mai à 19h30

Inscrivez-vous au 06-62-89-43-52 !

Nouveauté : des romans en anglais ont rejoint la bibliothèque du salon de thé.

Le samedi 17 juin, le salon de thé sera fermé à partir de 17h30 en raison de la Marche Gourmande organisée par l'Ecole Sainte Marie.



DU COTÉ DES SPORTS

Les Majorettes

Les Majorettes de Mohon organisent un championnat de majorettes qui aura lieu dans la salle des sports le **samedi 27 mai** de 10h30 à 19h. Venez les applaudir !



DATES A RETENIR

DATES	Horaires	MANIFESTATIONS	Organisateur / Lieu
Dimanche 7 Mai	10h-18h	Foire du Printemps	Comité des Fêtes - Kerbigot
Lundi 8 Mai	11h	Cérémonie Commémorative	Place de l'Eglise
Samedi 13 Mai	A partir de 9h45	Balade Contée	Association des Croix et Petit Patrimoine
Samedi 27 Mai	10h30-19h	Championnat Majorettes	Majorettes / Complexe Sportif

Le Maire – Joël LEMAZURIER

Appel du 18 juin : Naissance de la Résistance

1. La France Libre



a - L'appel du 18 juin

À la mi-juin 1940, la France est en pleine déroute. L'armée ne parvient pas à freiner l'avancée des Allemands qui ont déjà occupé Paris. Le gouvernement français doit s'installer à Bordeaux et le président du Conseil Paul REYNAUD démissionne le lendemain. Le maréchal PETAIN est nommé par le Président de la République Albert LEBRUN pour remplacer REYNAUD. Le 17 juin, PETAIN annonce à la radio avoir demandé l'armistice à l'Allemagne. Installé à Londres, le général DE GAULLE décide de lancer un appel à la résistance depuis les studios de la BBC le 18 juin 1940.

Dans cet appel, DE GAULLE sollicite tous les volontaires, aussi bien de l'armée que de l'industrie, à venir le rejoindre pour continuer à lutter contre l'ennemi allemand. Selon lui, les valeurs de la République doivent triompher face au défaitisme. Pour cela, la France peut compter sur ses colonies et ses alliés tels que l'Angleterre et les États-Unis.

b - Les Forces françaises libres

L'appel du 18 juin 1940 du général DE GAULLE peut être considéré comme le premier acte notoire de résistance. Il est entendu de quelques volontaires qui s'en vont rejoindre son auteur à Londres. Progressivement, DE GAULLE constitue une armée : les Forces françaises libres (FFL). Elle a pour emblème la croix de Lorraine. Les FFL rassemblent les forces terrestres de la France libre, les forces aériennes françaises libres (FAFL) et les forces navales françaises libres (FNFL). Les forces terrestres réunissent de nombreux corps, unités et divisions comme la 1^{ère} Division française libre et la 1^{ère} Division blindée. Leur rayonnement et leur action sont soutenus par le Premier ministre britannique Winston CHURCHILL.

2. Les Résistants

a- Les réseaux et les maquis

Dès l'année 1940, des Français décident de lutter contre l'occupant allemand et la politique menée par la France de Vichy. Des réseaux de résistants se forment. Ils impriment des journaux clandestins, accomplissent des actes de sabotage, aident à l'évasion de prisonniers, se renseignent sur les forces allemandes.

De violents combats ont lieu, conduisant les Allemands à procéder à des représailles contre les civils. Certains Français choisissent de réunir leurs forces dans des régions montagneuses et forestières appelées le maquis. Ces lieux sont propices à la discrétion et à la préparation d'opérations résistantes. L'un des maquis résistants les plus actifs est celui du Vercors qui abrite des opposants politiques et des réfractaires au STO (Service du Travail Obligatoire).

b- Le Conseil national de la résistance

En 1942, le général DE GAULLE envoie l'ancien préfet Jean MOULIN en mission en zone occupée : ce dernier a pour tâche d'unifier les différents mouvements résistants. En mai 1943, il fonde le Conseil national de la résistance (CNR). Dénoncé, il est arrêté et torturé par la Gestapo. Il meurt sans avoir livré de renseignements à l'ennemi.

Le CNR, dirigé par BIDAULT, élabore un programme d'actions. Certaines de ses mesures concernent ce que devra être la France de l'après-guerre. Elles proposent notamment la nationalisation des moyens de production et de profondes réformes sociales.

L'essentiel

L'appel du 18 juin 1940 du général DE GAULLE peut être considéré comme l'acte fondateur de la résistance française. Depuis Londres, DE GAULLE forme les Forces Françaises Libres (FFL) grâce aux volontaires qui le rejoignent.

En France, des mouvements et des réseaux résistants se mettent en place pour s'opposer à l'Occupation allemande. Certains Français se cachent dans le maquis d'où ils préparent leurs opérations. Le Conseil National de la Résistance (CNR) est fondé par Jean MOULIN en 1943. Sa principale fonction est d'unifier les différents mouvements résistants en France.